

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

N°2026-34

Séance du 30/01/2026

MARCHES DU PROJET VIENNE TERRITOIRE CONNECTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 30/01/2026, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à procéder à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché et accord-cadre de services « Assistance à maîtrise d'ouvrage du projet Vienne Territoire Connecté » selon la procédure adaptée en raison de son montant ainsi que toutes décisions et passations d'avenants d'un montant inférieur à 5%.
- d'approuver la souscription à la Centrale d'Achat du NUMérique et des Télécoms, d'autoriser le Directeur à signer la convention présentée en annexe du rapport ci-joint.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé